

 Ce programme reçoit le soutien du Conseil de Développement de la Vie Associative et du Conseil Régional du Limousin.

Organisation 2011

Formation gratuite. Nombre de places limitées.

Inscription demandée une semaine avant la session.

En fonction des places disponibles, les sessions pourront accueillir plusieurs membres d'une même association.

Un moment convivial clôturera chaque formation de fin de journée.

Pour les sessions se déroulant sur une journée, les participants peuvent amener pour le déjeuner leur pique-nique ou profiter d'un repas à prix modéré. La formule choisie sera précisée lors de la confirmation de l'inscription.

Programmation 2012

Un nouveau programme de formation sera proposé en 2012.

N'hésitez pas à nous faire part des thématiques que vous souhaiteriez aborder afin que nous adaptions les contenus des sessions futures à vos besoins.



Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse
20, Chemin des Granges
CS 30343
23007 GUERET Cedex
Tel : 05 55 61 44 13
Fax : 05 55 61 44 24
federatif@fol-23.fr
Www.fol-23.fr



FORMATION DES BENEVOLES ET RESPONSABLES ASSOCIATIFS

Le pôle fédératif de la Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse propose un programme de formation gratuite à destination des bénévoles et des responsables associatifs qui agissent quotidiennement sur le terrain.

Ces sessions de formation s'adressent à toutes les associations creusoises adhérentes ou non au réseau d'affiliées de la FOL23, quelque soit leur domaine d'intervention et à tous leurs membres quel que soit leur niveau d'implication.

Programmation d'octobre à décembre 2011

Comptabilité
Gestion sociale
Connaissance des publics
Formation tout au long de la vie

Comptabilité

1

Comptabilité : rôle et obligations

- Obligation de transparence vis à vis des financeurs et des partenaires
- Obligation de production des résultats financiers lisibles et compréhensibles

Mécanismes comptables et organisations

- Objectifs d'une organisation comptable
- Signification des termes comptables
- Différentes techniques comptables
- Notion de patrimoine et d'activité



Le 08 octobre 2011
à l'Espace Associatif de Flayat
9h30/12h00 et 13h30 à 16h00
Repas sur place : 5€



Le 05 novembre 2011
au FJT Allende de Guéret
9h30/12h00 et 13h30/16h00
Repas sur place : 5€

2

Enregistrement des opérations de base

- Principe de base et techniques de comptabilité
- Techniques adaptées aux associations
 - Tenue des livres
 - Regroupement des informations
- Notion d'activités face à la comptabilité
- Saisie des opérations
- Edition des états comptables

Approche de travaux de fin d'exercice

- Objectifs divers
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges et produits à recevoir
- Chronologie des opérations et organisation des tâches

Suivre un budget

- Lien entre le projet et l'association
- Utilisation du budget
- Eléments à valoriser
- Règles de présentation d'un budget prévisionnel
- Notions de « subvention », « parrainage » et « mécénat »



Le 15 octobre 2011
à l'Espace Associatif de Flayat
9h30/12h00 et 13h30/16h00
Repas sur place : 5€.



Le 12 novembre 2011
au FJT Allende de Guéret
9h30/12h00 et 13h30 à 16h00
Repas sur place : 5€

Gestion sociale

4

Contrats de travail et contrats aidés

- Types (CDD, CDI...)
- Conventions collectives
- Coût et allègement des charges (contrats aidés)
- Pratiques interdites en matière de rémunération

Temps de travail : champs légaux

- Notion de durée légale
- Modes de calcul et de référence
- Temps partiel
- Annualisation du temps de travail
- Heures complémentaires et heures supplémentaires
- Durée légale du travail des jeunes



Le 01 décembre 2011
au FJT Allende de Guéret
17h30/19h30
Moment convivial à 19h30

5

Déclarations obligatoires / D.U.E.

- Organismes de référence
- Déclaration préalable à l'embauche
- Déclaration de première embauche
- Demande d'immatriculation / Régime de santé
- Demande d'affiliation / assurance chômage
- Demande d'adhésion / Service Santé au travail
- DADS

Cotisations sociales

- Cotisations obligatoires
- Collecteurs
- Droits ouverts aux salariés
- Droits ouverts à l'employeur



Le 08 décembre 2011
au FJT Allende de Guéret
17h30/19h30
Moment convivial à 19h30

Connaissance des publics

6

Panorama des types de publics

- Paramètres d'identification des publics
- Activité régulière et événementiel
- Repérage des publics cibles

Etude de cas

- Partage d'expériences des associations
- Mise en œuvre particulière des projets et activités selon les publics concernés



Le 05 décembre 2011
au FJT Allende de Guéret
9h30/12h00 et 13h30/16h00
Repas sur place : 5€

Formation tout au long de la vie

3

Formation tout au long de la vie

- Contribution
- Collecteurs
- Dispositifs
- FPSPP



Le 10 décembre 2011
au FJT Allende de Guéret
17h30/19h30
Moment convivial à 19h30

Parce que les associations Loi 1901 font vivre le réseau social local.

Parce que la Creuse est un département reconnu pour la richesse, la diversité et le dynamisme de son tissu associatif.

Parce que les actions de ces associations sont portées par des bénévoles et des salariés qui s'engagent.

Parce que l'intervention des bénévoles, quelque soit le champ et le type d'activités de leur association, implique des décisions et des responsabilités.

Parce que ces responsabilités nécessitent une certaine connaissance du fonctionnement associatif et du statut loi 1901, une lecture claire de leur environnement, des outils de développement et de communication.

Parce que l'acquisition de ces connaissances peut se faire par des temps de formations spécifiques qui doivent être des moments d'apprentissage conviviaux, alliant théorie et partage d'expériences.

Parce que ces temps de rencontres favorisent les échanges, valorisent l'engagement et encouragent les initiatives collectives qui sont le terreau de la vie associative.

Parce que le soutien à la vie associative et l'accompagnement de ceux qui l'animent font partie de la mission d'intérêt général de la FOL 23

Parce que la FOL 23 souhaite participer plus activement au développement de cette culture associative et citoyenne creusoise et mener des actions auprès de l'ensemble des acteurs associatifs du département qu'ils soient adhérents ou non.

Le service fédératif de la Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse propose un programme de formation gratuite à destination des bénévoles et des responsables associatifs qui agissent quotidiennement sur le terrain, quel que soit leur domaine d'intervention et leur niveau d'implication dans leurs associations respectives.

FORMATION BENEVOLES ET RESPONSABLES ASSOCIATIFS

Session de formation choisie (1 fiche d'inscription par asso):

Duau

Nom de l'Association

Affiliée à la FOL23 oui non

Responsable

Adresse

Tel

Mail

Personnes intéressées : *(maxi 3 par asso selon places)*

	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Fonction dans l'association</i>
1.
2.
3.

Nom et Tel du contact pour confirmation de l'inscription :

.....

Fait le / /

Signature

Parce que les associations Loi 1901 font vivre le réseau social local.

Parce que la Creuse est un département reconnu pour la richesse, la diversité et le dynamisme de son tissu associatif.

Parce que les actions de ces associations sont portées par des bénévoles et des salariés qui s'engagent.

Parce que l'intervention des bénévoles, quelque soit le champ et le type d'activités de leur association, implique des décisions et des responsabilités.

Parce que ces responsabilités nécessitent une certaine connaissance du fonctionnement associatif et du statut loi 1901, une lecture claire de l'environnement dans lequel il évolue, des outils de développement et de communication.

Parce que l'acquisition de ces connaissances peut se faire par des temps de formations spécifiques qui doivent être des moments d'apprentissage conviviaux, alliant théorie et partage d'expériences.

Parce que ces temps de rencontres favorisent les échanges, valorisent l'engagement et encouragent les initiatives collectives qui sont le terreau de la vie associative.

Parce que le soutien à la vie associative et l'accompagnement de ceux qui l'animent font partie de la mission d'intérêt général de la FOL23

Parce que la FOL23 souhaite participer plus activement au développement de cette culture associative et citoyenne creusoise et mener des actions auprès de l'ensemble des acteurs associatifs du département qu'ils soient adhérents ou non.

Le service fédératif de la Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse propose un programme de formation gratuite à destination des bénévoles et des responsables associatifs qui agissent quotidiennement sur le terrain, quel que soit leur domaine d'intervention et leur niveau d'implication dans leurs associations respectives.

FORMATION BENEVOLES ET RESPONSABLES ASSOCIATIFS

Session de formation choisie (1 fiche d'inscription par asso):

Duau

Nom de l'Association

Affiliée à la FOL23 oui non

Responsable

Adresse

Tel

Mail

Personnes intéressées : *(maxi 3 par asso selon places)*

Nom	Prénom	Fonction dans l'association
1.
2.
3.

Nom et Tel du contact pour confirmation de l'inscription :

.....

Fait le / /

Signature